

Correcteur/-trice BF

Nature des tâches

Les correcteurs et les correctrices vérifient des textes quant à leur exactitude linguistique et orthographique. Les livres, prospectus et catalogues circulent donc à plusieurs reprises entre auteurs, correcteurs et services de composition, tandis que les textes de journaux ne sont corrigés qu'une seule fois. Les inexactitudes figurent dans la marge droite de l'épreuve, il existe à cet égard un certain nombre de signes de correction déterminés par des règles précises. Les correcteurs travaillent la plupart du temps dans des délais très courts. Un correcteur possédant une solide formation de base peut évoluer sous certaines conditions vers un poste de lecteur (il n'y a pas de formation réglementée pour ce métier).

Conditions d'admission

- a) apprentissage professionnel achevé comme polygraphe, technologue en impression etc. (métiers graphiques) et un an d'expérience professionnelle en tant que correcteur/-trice ou
- b) autre apprentissage professionnel achevé ou maturité et 3 années d'expérience professionnelle en tant que correcteur/-trice ou
- c) 8 années d'expérience professionnelle en tant que correcteur/-trice.

Orthographe et connaissances grammaticales excellentes, sens de la langue et du style, discipline et exactitude, résistance, intérêt pour l'évolution des langues, grande capacité de concentration, connaissances de langues étrangères.

Formation

2 années : enseignement à distance avec en parallèle une activité au sein d'un bureau de correction ; cours de préparation conseillés (Commission centrale des métiers graphiques) ; diplôme de fin d'études : examen professionnel (EP).

Perspectives

Formation continue spécialisée (linguistique) indispensable ; qualification pour une deuxième langue étrangère ; spécialisation dans le secteur bancaire par exemple, la terminologie médicale, les médicaments, l'informatique ; lecteur/-trice.